



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 24 octobre 2019

Sécheresse : fin d'alerte dans le Bas-Rhin

Après un déficit mensuel des précipitations de l'ordre de 15 à 50 % de mai à septembre, les pluies tombées ces deux dernières semaines dans le département ont permis une amélioration significative de la situation hydrologique.

Ainsi, depuis le comité départemental sécheresse du 2 octobre dernier, **la situation des quatre bassins hydrographiques du Bas-Rhin s'est normalisée** au regard des seuils de qualification de l'étiage .

Point sur les arrêtés sécheresse pris dans le département :

- bassin hydrographique « Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette », placé en situation d'alerte par arrêté préfectoral du 4 octobre 2019 : l'arrêté est arrivé à échéance et il ne subsiste plus de restrictions d'usage de l'eau,
- bassin hydrographique « Sarre », maintenu en situation d'alerte par l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2019 : l'arrêté est arrivé à échéance et il ne subsiste plus de restrictions d'usage de l'eau,
- bassin hydrographique « Lauter, Sauer, Moder et Zorn » : les restrictions liées à la sécheresse sont levées depuis le 4 octobre,
- bassin hydrographique « Ill aval » : les restrictions liées à la sécheresse sont levées depuis le 4 octobre.

Au regard des prévisions météorologiques et de l'amélioration de la situation hydrologique des cours d'eau, il n'est pour l'instant pas envisagé de réunir un nouveau comité sécheresse.

Dossier suivi par

Direction départementale des
territoires (DDT) du Bas-Rhin

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél. : 06 73 85 16 45
Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67

Facebook : Préfet de la région Grand Est